

COMMUNE : 063 LA GRAVE

ARRONDISSEMENT : 05 BRIANCON

TRESORERIE SPL : TRES. DE MONETIER LES BAINS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2018 ¹	Taux d'imposition communaux de 2018 ²	Taux d'imposition plafonnés 2019 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 ⁴	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
Taxe d'habitation.....	1 446 953	10,95	>>>	1 481 000	162 170
Taxe foncière (bâti).....	1 314 297	18,81	>>>	1 344 000	252 806
Taxe foncière (non bâti).	9 957	106,94	>>>	10 100	10 801
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ⁴		>>>			
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ^{4b}		>>>			
			Total :		425 777

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2019 ⁶

Produit nécessaire à l'équilibre du budget : **433 944** Total allocations compensatrices : **8 167** Produit taxe additionnelle FNB ⁷ : - Produit des IFER ⁸ : - Versement GIR ¹¹ : - TASCOM ¹⁰ : **425 777** DCRTPT ¹¹ : - Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) TH des résidences secondaires ^{1b} : **425 777**

2. CALCUL DES TAUX 2019 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou à défaut, col.15 page 2), une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2018 (col.2 ou 3) ⁶	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⁷	Taux de référence 2019 (col.6 x col.8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹²	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 ¹¹	Produit correspondant (col.10 x col.11) ¹²
Taxe d'habitation.....	10,95	10,95	10,95	10,95	1 481 000	162 170
Taxe foncière (bâti).....	18,81	18,81	18,81	18,81	1 344 000	252 806
Taxe foncière (non bâti).	106,94	106,94	106,94	106,94	10 100	10 801
C.E.....	>>>					
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2019 ? (Indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						

05007 GAP CEDEX Le préfet,

DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

PAREJA FRANCIS

08 MARS 2019

A LA GRAVE le Maire,

[Signature]



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

Rec. V.P.S
Rec. R.
Rec. M.
18/03/19

AR PREFECTURE
005-210500633-20190408-2019_D006-DE
Reçu le 11/04/2019

COMMUNE : 063 LA GRAVE

ARRONDISSEMENT : 05 BRIANCON

TRESORERIE SPL : TRES. DE MONETIER LES BAINS



N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPLEMENTAIRES (13)

Taxe d'habitation :	6 857
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	81
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0
Taxe foncière (non bâti) :	1 229
Taxe professionnelle / CFE :	

- a. Réduction des bases des créations d'établissements
 - b. Exonération en zones d'aménagement du territoire
 - c. Autres allocations
- Dotation pour perte de THLV :**

	0
	0

2. BASES NON TAXEES (14)

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	

Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles

- 3. CVAE (15)**
- a. CVAE : part nette versée par les entreprises
- b. CVAE : part dégrevée
- c. CVAE : part relative aux exonérations compensées
- d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées

	2 138
	>>>

4. PRODUIT DES IFER (8)

Eoliennes & hydrauliques	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (16)

	Taux moyens communaux de 2018, au niveau national (13)		Taux plafonds 2019 (15)		Taux 2018 des EPCI (16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2019 (col. 15 – col. 16)	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)		Taux de CFE perçue en 2018 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
	national	départemental					Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	
Taxe d'habitation.....	24,54	19,88	61,35	7,85000		53,50	>>>	>>>	
Taxe foncière (bâti).....	21,19	28,27	70,68	2,60000		68,08	>>>	>>>	
Taxe foncière (non bâti).	49,67	110,38	275,95	15,43000		260,52	>>>	>>>	
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>		>>>	>>>	>>>	28,96

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés